

L'ESSENTIEL 2016



© Georges Bordet

4 passage Lisa, 75011 PARIS – Tél. : 01 55 28 30 90

f – www.a-e-t.org – aide-enfance-tibetaine@orange.fr

Association loi de 1901, membre de la Voix de l'Enfant,
placée sous la bienveillance de sa Sainteté le Dalaï-Lama

Association créée en 1981 par Annie Sudrat, l'AET œuvre essentiellement dans deux domaines :

- 1- Le parrainage permettant la scolarisation des enfants et le soutien des personnes âgées sans ressources.
- 2- Le financement de projets de développement bénéficiant à la collectivité.

NEPAL

La reconstruction et la rénovation des écoles tibétaines après le tremblement de terre s'achève, grâce à votre générosité et à celle de nombreuses autres associations. Tout l'argent était reçu et géré par Dharamsala. Sur le terrain au Népal, pour la plus grande partie de ces écoles, un suivi sérieux a permis aux classes et pensionnats de reprendre leur rythme scolaire à la fin 2016.

FRANCE

Annulation de parrainages annoncés par Tenzin, chiffres en baisse donnés par le trésorier, problèmes rencontrés par les DR sur le terrain... c'est une réalité que nous devons constater : en France, le Tibet devient inaudible et rend plus difficile l'adhésion de nouveaux Parrains.

« Qui se préoccupe seulement du Tibet ? » le Tibet n'est plus à l'ordre du jour. On me dit souvent : le Tibet fait partie de la Chine. La Chine est devenue l'une des plus grandes puissances du monde. Donc, tout va bien pour le Tibet !

C'est le point crucial qui sous-tend tous nos efforts et apparaît dans tous les points de la gestion de l'AET. Relisez le TD n°85 ou lisez-le sur le site www.a-e-t.org. La fin de l'Edito ainsi que les pages 8 et 9 concernent la courte visite du Dalaï Lama en France du 12 au 18 septembre 2016.

Bien sûr, chacun à l'AET est concerné. Et nous constatons que si le nombre de parrainages baisse, vous, marraines et parrains, continuez aussi à nous envoyer de nouveaux parrains.

PARIS

L'AET s'appuie sur le travail de deux salariés à temps plein et d'une salariée à temps partiel, aidés par la présence régulière de bénévoles, membres ou non du Conseil d'Administration.

En régions, par leurs actions, 22 délégués régionaux s'évertuent à faire connaître la cause que nous défendons.

- L'AET retient 15 % sur les fonds collectés pour financer ses frais de fonctionnement,

- L'AET ne prend aucun frais pour le contrôle des fonds envoyés en Inde et au Népal grâce aux bénévoles et aux membres du Conseil d'Administration qui s'y déplacent régulièrement à leurs propres frais.

« Tibet, mon rêve. Treize parcours de vie »

Le fruit du concours organisé par l'AET en 2015 auprès des étudiants tibétains va très bientôt paraître aux Editions L'Harmattan. **A commander à l'AET.**

PRINCIPALES ACTIONS EN 2016 :

Les actions de l'AET sont menées en accord avec les orientations de l'Administration Centrale Tibétaine. Un contrat de partenariat lie celle-ci avec 3 ONG tibétaines légalement enregistrées, deux en Inde :

- le CTRC – Central Tibetan Relief Committee
- le TCV – Tibetan Children's Village

et une au Népal :

- le SLF – Snow Lion Foundation.

Dans le cadre des parrainages pour la scolarisation des enfants et le soutien aux personnes âgées

- Nombre de parrainages au 31 décembre 2016 : **2 951**
- Nombre de parrains au 31 décembre 2016 : **2 673**
- Montant des transferts : **791 594 euros**

Sur les 2 673 parrains parrainant 2 951 enfants et personnes âgées, mémoire vive de la culture tibétaine, notons que

- 1674 parrains, soit plus de la moitié, parrainent depuis plus de 10 ans, 587 entre 5 et 10 ans et 195 entre 2 et 5 ans.
- Les enfants parrainés sont au nombre de 2 136, les étudiants 189 et les personnes âgées 465. Le solde représente des parrainages de collectivités.
- En termes de répartition géographique, l'Inde compte 2 781 parrainages, le Népal 161 et le Bhoutan 9.

Dans le cadre des actions autres que le parrainage

Le montant des transferts pour le financement des projets est en forte augmentation grâce à la générosité de nos donateurs et grâce au financement sur fonds propres de l'association à hauteur de 50 000 € ; il passe ainsi de 153 767 € à **225 983 €**.

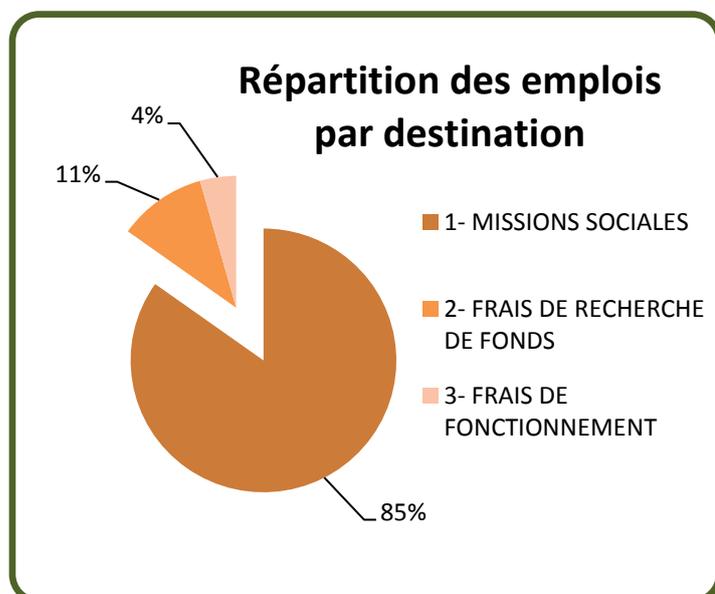
Le détail de tous ces projets est publié au fur et à mesure de leur réalisation sur le site internet de l'association, rubrique 'communications' et dans notre revue quadrimestrielle, Tashi Delek.

TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES 2016

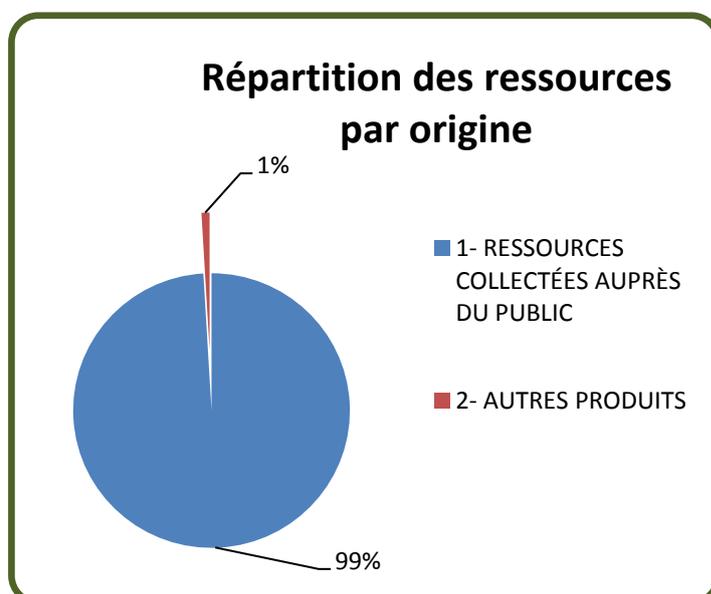
EMPLOIS	Montant
1- MISSIONS SOCIALES	1 017 577
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	129 304
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	52 644
TOTAL DES EMPLOIS	1 199 525
EXCEDENT DE RESSOURCES	
TOTAL GENERAL	1 199 525
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	54 524

RESSOURCES	Montant
1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	1 220 324
2- AUTRES PRODUITS	11 587
TOTAL DES RESSOURCES	1 231 911
VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS	- 70 669
INSUFFISANCE DE RESSOURCES	38 283
TOTAL GENERAL	1 199 525
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	54 524

85 % des Emplois sont affectés aux missions sociales



99 % des Ressources ont été collectées auprès du public



Dans le cadre des missions sociales affectées au profit des réfugiés tibétains en Inde et au Népal :

- 791 594 € ont été transférés pour des parrainages.
- 225 983 € ont été transférés pour des projets (dont 1 200 € réalisés en France).

Ces financements sont effectués, pour l'essentiel, dans le cadre de conventions établies avec trois associations tibétaines, deux en Inde et une au Népal.

Les frais de recherche de fonds (11 %) comprennent d'une part, les frais inhérents à la recherche des dons et des parrainages dans le cadre du site internet, du journal de l'association, des manifestations et des ventes d'artisanat et d'autre part, les frais de traitement des encaissements et de contact avec les parrains et les donateurs. Les frais de fonctionnement (5 %) comprennent les amortissements, les frais relatifs aux locaux et à la gestion de l'association.

Les ressources collectées auprès du public représentent 99 % du total des ressources.

Elles comprennent :

- 1 188 310 € de parrainages et de dons
- 32 014 € pour les manifestations et les ventes d'artisanat.

BILAN 2016 simplifié

en euros

ACTIF	31/12/16	31/12/15	PASSIF	31/12/16	31/12/15
Actif immobilisé			Report à nouveau créditeur	369 467	322 502
Immobilisations corporelles	131 374	140 421	Résultat de l'exercice	- 38 283	46 965
Actif circulant			Fonds Propres	331 184	369 467
Stock marchandises	19 672	21 239	Fonds dédiés	475 120	404 451
Comptes financiers	972 924	939 754	Dettes (fournisseurs, fiscales & sociales)	37 319	35 422
Charges constatées d'avance	211		Charges à payer	280 186	292 074
			Produits constatés d'avance	372	
TOTAL ACTIF	1 124 181	1 101 414	TOTAL PASSIF	1 101 414	1 101 414

Le montant total du bilan au 31 décembre 2016 s'élève à **1 124 181 €** contre 1 101 414 € pour l'exercice 2015.

A l'actif, cette variation provient pour l'essentiel :

- ✓ d'une diminution des valeurs immobilisées, - 7 338 € sur les amortissements,
- ✓ d'une augmentation des valeurs réalisables et disponibles, + 33 170 € sur les comptes financiers.

Au passif :

- ✓ le report à nouveau positif est de 369 467 €,
- ✓ le résultat négatif de l'exercice 2016 de - 38 283 € est en attente d'affectation,
- ✓ les fonds dédiés aux projets et aux parrainages augmentent de 70 669 €,
- ✓ les dettes augmentent légèrement de 1 897 €,
- ✓ les charges à payer concernent principalement les parrainages de décembre 2016 restant à verser.